

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par le soussigné Stéphane Bergeron, directeur général et greffier-trésorier, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère (selon la loi) au 121-A rue St-André, Laurier-Station QC G0S 1N0, Province de Québec, le 13 juin 2024 à dix (10) heures de l'avant-midi, pour défaut de paiement des taxes municipales et/ou scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles si ces taxes ne sont pas payées en totalité avec les frais encourus avant la vente.

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	No. de Cadastre	Taxes et frais encourus au 4 avril 2024 *
Madame Jovette Roy Route Marie-Victorin Saint-Antoine-de-Tilly QC G0S 2C0	3 389 385	595,97 \$
Monsieur Michel Dorion Plage Dubois Saint-Antoine-de-Tilly QC G0S 2C0	3 631 714	600,58 \$
Madame Ginette Mercier Plage Dubois Saint-Antoine-de-Tilly QC G0S 2C0	3 631 730	795,45 \$
Madame Murielle Aubin Chemin Terre Rouge Saint-Antoine-de-Tilly QC G0S 2C0	3 631 731	983,83 \$
Monsieur Jean-Yves Dubeau Route Marie-Victorin Saint-Antoine-de-Tilly QC G0S 2C0	3 388 426	852,46 \$
Madame Régina Masse Route Marie-Victorin Saint-Antoine-de-Tilly QC G0S 2C0	3 632 125 3 632 126	853,85 \$
Monsieur Maurice Croteau Chemin de Terre-Rouge Saint-Antoine-de-Tilly QC G0S 2C0	3 387 728	1 355,16 \$
Madame Émilie Pichette Monsieur Philippe Labelle 3595, route Marie-Victorin Saint-Antoine-de-Tilly QC G0S 2C0	3 631 842	7 576,83 \$

*Certains frais s'ajouteront à ces montants dans les prochaines semaines et les paiements devront être effectués en totalité pour empêcher la vente.

Fait et signé à Sainte-Croix
Le 4 avril 2024

Par Stéphane Bergeron
Directeur Général et greffier-trésorier
MRC de Lotbinière

CERCIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché, selon l'article 1027 du code municipal, le présent avis public concernant la vente pour le non-paiement de taxes en date du 15 du mois **d'avril 2024**, aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

Donné ce 15 ième jour du mois **d'avril 2024**

SIGNÉ : Caumelle

MUNICIPALITÉ DE : Saint-Antoine-de-Tilly